

Efficacité et succès scolaires : les objectifs de l'académie de Rouen.

Numéro d'inventaire : 2007.00438

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Académie de Rouen (25, rue de Fontenelle 76037 Rouen Cedex Rouen)

Imprimeur : Lecerf-Rouen Offset

Date de création : 1992

Description : Livret agrafé. Couverture cartonnée souple, illustrée d'une photo (3 élèves lors du 3e forum "Sciences et Techniques" à Evreux, mai-juin 1991).

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Préface de Gras (Christian), recteur de l'Académie, chancelier des Universités.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 47

ill.

ill. en coul.

Sommaire : Sommaire

EFFICACITÉ ET SUCCÈS SCOLAIRES : LES OBJECTIFS DE L'ACADEMIE DE ROUEN



ACADEMIE DE ROUEN - JANVIER 1992



I. L'ACADEMIE DE ROUEN

UTILISER NOS ATOUTS

UN PASSÉ ÉCONOMIQUE RICHE, UN HÉRITAGE ÉDUCATIF MODESTE

De la fin du XIX^e siècle aux années 1970-1980, la Haute-Normandie a connu, dans les domaines éducatifs et culturels, une situation difficile qui laisse aujourd'hui des handicaps à surmonter, malgré une nette inversion de la tendance après 1984.

La richesse agricole et industrielle de la région, créatrice d'emplois nombreux, peu qualifiés mais relativement bien rémunérés, a persuadé des générations successives que des formations courtes suffisaient. Seul s'est développé l'enseignement professionnel court-conduisant au C.A.P. (1).

A partir de 1979, la région a subi fortement la crise économique : l'ébranlement de ses structures industrielles traditionnelles, le développement du chômage, ont provoqué dans les années quatre-vingt une prise de conscience des élus, des acteurs économiques, de la population.

Les collectivités locales ont alors fait de la formation un objectif prioritaire, accompagnant l'effort de l'Etat. La demande sociale d'éducation a «explosé» en quelques années. Mais, venant de familles sans expérience en ce

domaine, elle s'est portée trop souvent vers des formations rapides, ou perçues comme plus faciles : B.E.P. (2) (trop souvent tertiaires), baccalauréats technologiques G (tertiaries) ; B.T.S. (3) dans le meilleur cas.

L'Académie de Rouen reste déficiente en bacheliers généraux, surtout en bacheliers scientifiques, ainsi qu'en bacheliers technologiques industriels. La Haute-Normandie ne forme pas les techniciens, enseignants, ingénieurs, chercheurs, cadres nécessaires à ses besoins.

Dépendante de recrutements extérieurs d'ailleurs insuffisants l'Education Nationale y est soumise, dans certains établissements à une trop grande mobilité de son corps enseignant : les auxiliaires sont nombreux et les titulaires moins expérimentés.

Beaucoup d'entreprises régionales rencontrent les mêmes difficultés pour les recrutements en techniciens et cadres.

L'arrivée relativement récente et rapide d'un public nouveau jusqu'en troisième dans les collèges, puis dans les lycées, s'accompagne de problèmes

d'adaptation pour les élèves, de difficultés pour les familles qui ne sont pas habituées à faire face à des scolarités plus longues. Il en est de même pour les enseignants, moins préparés à enseigner un public hétérogène que ne le sont leurs collègues des académies où cette évolution est déjà ancienne.

Le passé économique et social de la Haute-Normandie a laissé des traces très variables d'un bassin de formation à l'autre : les situations humaines, les traditions, les mentalités à l'égard de la formation, y sont très inégalées. Leur analyse sera une étape nécessaire de la construction d'un projet qui reflète mieux la diversité interne de l'Académie.

Au total après des décennies de formations initiales incomplètes, la population active haut-normande souffre de qualification insuffisante. La formation des adultes, dispensée par l'Education Nationale, doit donc jouer un rôle important.

Quelles que soient les difficultés du contexte, l'Académie doit atteindre les objectifs nationaux fixés par le Ministère :

(1) C.A.P. : Certificat d'Aptitude Professionnelle.
(2) B.E.P. : Brevet d'Études Professionnelles.
(3) B.T.S. : Brevet de Technicien Supérieur.

L'Académie de Rouen

- donner une qualification, un diplôme à tous les jeunes, au moins au niveau du C.A.P., parmi eux, conduire 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, c'est-à-dire dans les classes terminales préparant aux baccalauréats généraux, technologiques ou professionnels.

Ces progrès se réaliseront à travers la rénovation des lycées et les évolutions prévisibles dans les collèges.

■ Depuis cinq ans, les progrès de l'Académie ont été spectaculaires : de 30 % d'une classe d'âge parvenant en terminale en 1986, elle a bondi à 49 % en 1991 ; 26 % de la classe d'âge avait obtenu un baccalauréat en 1986, 40 % en 1991. Chaque année, l'Académie atteint un niveau qui était la moyenne nationale un ou deux ans avant, et qui était le taux des académies les plus avancées trois ans auparavant.

L'évolution traduit la vaste mobilisation des personnels des collèges et des lycées de l'Académie. Elle montre que le retard n'est ni insurmontable, ni irréversible. Le décalage est cependant trop constant : l'écart entre l'Académie et la France ne varie guère depuis quelques années. L'Académie progresse aussi vite que l'évolution nationale, ce qui n'est pas rien, mais garde un retard qui nécessite un effort particulier de rattrapage.

Au niveau national, l'objectif des 80 % ne sera sans doute atteint qu'après l'an 2000 ; pour la fin de la décennie, l'objectif est de

78 % environ, dont 74 % par les établissements publics et les établissements privés placés sous le contrôle de l'Education Nationale, 2 % par les formations de même niveau dispensées dans les établissements des secteurs agricoles, sanitaires et sociaux, 2 % enfin par l'apprentissage (baccalauréats professionnels, brevets professionnels).

L'Académie de Rouen, compte tenu de ses atouts, mais aussi des freins persistants, vise une scolarisation à 75 % en classes terminales pour l'an 2000, dont une certaine part, sans doute près de 5 %, pourrait être appuyée sur les formations des autres ministères déjà cités, mais surtout sur l'apprentissage, fortement implanté dans notre région.

Les établissements publics et privés locaux sous le contrôle de l'Education Nationale devraient donc, d'ici neuf ans, accueillir environ 70 % de chaque génération dans les classes terminales de l'Académie.

■ Avec ces objectifs, l'Académie de Rouen a l'ambition d'offrir à ses jeunes les mêmes espoirs de qualification que la plupart des régions, les écarts inévitables étant aussi atténués que possible. C'est une question d'égalité du service public à travers le territoire national, mais aussi une condition d'avenir pour le développement économique et social de la région.

Pour y parvenir, des faiblesses anciennes devront être surmontées :

- De nombreux arrêts d'études sans qualification à tous les

niveaux : 30 % des jeunes haut-normands sortent de formation initiale sans qualification, car 16 % d'entre eux ne parviennent jamais au début d'un cycle qualifiant (seconde, B.E.P., C.A.P.) et 14 % abandonnent avant la fin d'un cycle, notamment dans les lycées professionnels.

- Des retards scolaires plus nombreux, à tous les niveaux, que la moyenne nationale.

L'augmentation des redoublements au cours des années quatre-vingt a traduit l'apparition d'une tolérance nouvelle dans le système éducatif : la notion d'âge limite disparaît, le redoublement évitant souvent l'arrêt d'études.

La description reste valable pour les lycées : nombre d'élèves ont besoin de quatre ans pour obtenir le baccalauréat. Les lycées professionnels qui pratiquent peu le redoublement (souvent faute de place, leurs structures étant plus rigides) connaissent au contraire beaucoup d'arrêts d'études avant la fin des cycles.

Mais, les redoublements précoces, à l'école et au collège, découragent les élèves, lorsqu'ils atteignent 16 ou 17 ans avant d'être parvenus au début d'un cycle qualifiant préparant à un diplôme : sortis du système de formation, leurs chances de se préparer à un métier par l'apprentissage ou le crédit formation sont limitées faute d'avoir été organisées dès le départ. Enfin, les élèves âgés parvenus en second cycle y sont plus fragiles, abandonnent plus fréquemment en cas de difficultés.

